



COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DU 08 MARS 2003
A PERIGUEUX

PARTICIPANTS

AERO-CLUBS:

Aéro Club Basque	Mr MORAIZ		
Aéro Club Aire sur l'Adour	Mr GAAG		
Aéro Club du B. d'Arcachon	Excusé		
Aéro Club du Bazadais	Absent.		
Aéro Club du Béarn	Mr LAMOULIE	Président	
Aéro Club de Bergerac	Absent		
Bordeaux Yvrac Aéro Club	Mr DIDIERJEAN		
Cercle Aéronautique Foyen	Mr LAVALETTE		
Cordouan Air Club	Absent		
Aéro Club d'Andernos	Excusé		
Aéro Club de Dax	Mr BASTARD	Vice Président	
Aéro Club de Gascogne	Absent.		
Aéro Club de Guyenne et Réolais	Absent		
Aéro Club J Mermoz Ribérac	Mr GALLURET	Président	+ 2 représentants.
Libourne AC	Mr CLEMENT	Président	
Dassault Aéro Club d'Aquitaine	Mr ABADIE		
Aéro Club du Médoc	Mr VALLADE		+ 2 représentants.
Aéro Club de Mimizan	Mr TEULET	Président	+ 1 représentant.
AC de Montendre et N Blayais	Mr GODRIE		
Aéro Club d'Oloron Ste Marie	Excusé		
Aéro Club J Caussègue Rion	Absent		
Aéro Club de Castillonès	Absent		
Aéro Club de Belvès Périgord	Mr De WITT	Président	
Aéro Club du Sarladais	Mr JOINEL	Président	+ 3 représentants.
Périgord Air Club	Absent		
Aéro Club de l'Agenais	Absent		
Aéro Club de la Vallée du Lot	Absent		
Aéro Club de Villeneuve /Lot	Mr MORIN	Président	
Aéro Club de Bordeaux	Mr DESPRAT		+ 1 représentant.
CAPAM	Absent		
ASA Périgueux	Mme MONTAGNE	Présidente	
AC F. Hussenot CEV Cazaux	Mr CRESSIOT	Président	+ 1 représentant.
Aéro Club de Montalivet	Absent		
Aéro Club des Grands Lacs	Excusé		
Héli club du Périgord	Absent		
AC de la Rochebeaucourt	Mr PI		
CA des Vignobles du Bordelais	Absent		
AC Turboméca Tarnos	Excusé		

COMITE DIRECTEUR

Mr ABADIE	Président	
Mr DESPRAT	Vice Président	
Mr BASTARD	Vice Président	
Mr CAMY	Trésorier général	
Mr SIGNAC	Trésorier adjoint	Excusé
Mr LAGARDE	Secrétaire Général	
Mme LESTRADE	Secrétaire	Excusée

Mr MORAIZ	
Mr LACROZE	
Mr MORIN	
Mr PETIT	Excusé
Mr VANDAMME	Excusé
Mlle QUEVAT	Absente
Mme CARTIGNY	Absente
Mr DUSSAU	Absent
Mr LENNE	Absent / Démission

PRESIDENTS DES COMITES DEPARTEMENTAUX

CD DORDOGNE	Mr BONNEFON	Absent
CD LANDES	Mr BASTARD	
CD LOT ET GARONNE	Mr MORIN	
CD GIRONDE	Mr BATS	Excusé

CENSEURS AUX COMPTES

Mr GRILLIER
Mr CANON

INVITES

Mr DEALESSANDRI	DAC Sud Ouest
Mr HUMEAU	DAC Sud Ouest
Mr DIDIERJEAN	CIRAS
Adj BERTINETTI	BGTA

L'Assemblée Générale de notre Union s'est déroulée près de Périgueux, au Restaurant L'Ecluse à Antonne et Trigonnat

Compte rendu moral / Compte rendu financier 2002 :

Argumentaire.
Questions.
Censeurs aux comptes.
Approbation.

Election au Comité Directeur. (Remplacement d'un membre démissionnaire)

Objectifs 2003.

Budget prévisionnel 2003 :

Argumentaire.
Questions.

Le Président ABADIE ouvre la séance à 14H25 et remercie l'ASA Périgueux et sa Présidente, Mme Montagné de son accueil et de son aide.

Il remercie les participants à l'assemblée générale.

POLITIQUE GENERALE

Claude ABADIE rappelle les buts de la FNA et de l'Union Régionale, en termes d'organisation d'épreuves sportives, d'aides aux pilotes, d'interlocuteurs auprès de nos tutelles et correspondants institutionnels.

Il souligne la forte représentation de l'Aquitaine au sein du CD de la FNA avec 4 représentants, C Abadie, J Bastard, E Dussau et F Lagarde.

Il signale la nouvelle mise en page du site Web de la FNA.

RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES

C Abadie fait état de rapports très positifs et concrets avec la DAC/SO, illustrés en 2002 par l'organisation commune de la réunion sur la sécurité lors de Conforexpo.

Les relations avec la DR Jeunesse et Sports et le CROS Aquitaine sont du même ordre, par exemple pour la mise en œuvre de la commission des sports aériens, la charte commune utilisateurs et sports aériens, en passant par les actions communes avec les autres fédérations.

Les relations avec l'Armée de l'Air sont en revanche au plus bas.

Il passe ensuite la parole à François LAGARDE pour le compte-rendu moral de l'année écoulée.

COMPTE-RENDU MORAL

François LAGARDE précise que le nombre de licences enregistrées en 2002 est inchangé par rapport à l'année précédente (2772 contre 2797). Paradoxalement, l'activité en heures de vol est en forte diminution : 37137 heures de vol, soit une diminution de 10,5% (cf. document annexe). Cette diminution peut s'expliquer par le fait que 2002 ne soit pas une année de renouvellement /prorogation pour les pilotes, ce qui entraîne un volume d'heures de vol plus faible.

Le reste des données 2002 figure dans le document joint en annexe.

Lors de la lecture de ce rapport moral, la parole est donnée aux représentants de la DAC/SO qui font le point sur différents dossiers communs :

Total des heures de vol dans la DAC en baisse de 7%.

Théorique PPL : Les sujets d'examen sont laissés aux candidats depuis Janvier 2003.

Modifications du FCL : Le choix est désormais possible entre les 32 FE/PPL et les 2 pilotes inspecteurs figurant sur une seule et unique liste.

Il faut veiller à ne pas solliciter les mêmes instructeurs.

1 instructeur d'un club peut tester un élève de ce club à la condition qu'il n'ait pas participé à la formation.

Une couverture administrative (Fax préalable) existe désormais pour les épreuves en vol (FE/PPL et FE limités)

Stage FI : Un texte est en préparation pour éviter de passer le CPL théorique si l'on désire faire de l'instruction à titre bénévole dans un aéro-club.

Il suffira, lors d'une épreuve nationale portant sur les questions du PPL, d'avoir 90% de réponses justes (Et 75% dans chaque matière), puis de suivre une formation qualifiante de 24 heures de cours dans une FTO, pour avoir accès au stage FI.

Primes d'animation : 10342€ attribués en Aquitaine et Poitou Charentes dont 1000€ à Villeneuve Sur Lot (Achat de silencieux) . Ces primes ne concernent que l'amélioration de l'environnement.

Accidents 2002 : 19 accidents dont 8 concernent les aéro-clubs.(Cause majeure : vent de travers)

Baptêmes de l'air : Dérive constatée dans le respect de l'arrêté de 1998 (Joint en annexe) de par le non respect de la notion de vol local (Exclusivement 30 minutes et 40 kms).

ZIT (Zones Interdites Temporaires) : 3 créées dans la région : Braud St Louis, Golfech et Le Barp. Attention aux sanctions car 30 infractions relevées en 1 mois au Barp.

Réunion sécurité organisée à Arcachon en Février suite à Conforexpo, réunion à Pau le 22 Mars.

Parole est donnée à F Didierjean en tant que responsable académique adjoint du CIRAS :

Activité BIA en 2002 : 17 ateliers/229 élèves/180 reçus (78%)/10 aéro-clubs FNA. Il faut améliorer les choses dans les départements 64 et 47. Blocages constatés dans 2 établissements à Marmande et Biarritz)

Le concours régional Aérojeunes est en voie d'être lancé pour la prochaine rentrée.

L'AMSA, dont l'UR est membre vient d'être créée.

La convention U2A/Rectorat est en voie de modernisation.

La formation CAEA à Bordeaux 2 continue ainsi que les stages de familiarisation des instructeurs (6 + 8 = 14 formés en 2002)

L'Adj Benedetti prend alors la parole au nom de la BGTA :

Au plan de la sécurité des vols, il y a des choses à améliorer et la BGTA peut donner des conseils.

Les rapports avec l'UR sont redevenus des rapports de confiance.

En 2002, il y a eu un total de 6 infractions relevées dont 2 délits.

Les aéronefs des départements 24, 47 et 33 doivent tous être contrôlés en ce début d'année.

A l'issue de ce rapport moral, il est donné quitus à l'unanimité.

COMPTE-RENDU FINANCIER

Philippe CAMY présente ensuite le rapport financier (cf. annexe).

Mr Grillier lit le rapport des censeurs aux comptes qui donne quitus à la gestion 2002.

Le compte rendu financier est alors adopté à l'unanimité des membres présents.

ELECTION AU POSTE VACANT AU CD

Mr Francis LENNE ayant démissionné de son poste d'administrateur, il a été fait appel à candidature dans le respect des statuts de l'UR.

Une candidature a été enregistrée, celle de Mr CHASSAGNE de l'AC de Montendre.

C Abadie propose un vote à main levée, qui est accepté.

Mr CHASSAGNE est alors élu à l'unanimité.

POLITIQUE 2003

C Abadie présente alors les différentes actions 2003 de l'UR :

Sélection du TAJP les 13, 14 et 15 Juillet à Saucats.

Rallye aérien à Moissac les 24 et 25 Mai.

Pilotage à Royan les 3 et 4 Mai.

Entraînement du pilotage à Libourne fin Mai.

Journée contact Armée de l'Air le 8 Mai à Bergerac, Agen, Pau et Périgueux.

AG FNA les 15 et 16 Mars.

AG du CROS le 24 mars.

Organisation des stages de recyclage instructeurs au sein de l'UR.

Lancement du concours Aérojeunes Aquitaine.

Développement du site WEB de l'UR.

Stages FI liste 1 :

Nombre et tarif 2003 non connus à ce jour, prévision 75 dont 4 ou 5 pour l'UR.

Attribution de ces stages de façon ciblée pour les bénévoles en club.

Aide pour les formations qualifiantes en FTO.

Prévoir de demander des aides via le FNDS départemental.

7 demandes pour 2003 / 2 accordées Andernos et Ribérac.

PREVISIONNEL 2003

Taux de cotisation des clubs :

P Camy explique le mécanisme de calcul de cotisation des clubs à l'UR :

91,47€ + 0,46€/ licence ou forfait 7,62€ si moins de 10 licences, sans changement pour 2003.

Ce taux de cotisation des clubs est adopté à l'unanimité.

Prévisionnel 2003 :

P Camy présente les différentes charges et produits du prévisionnel de l'année 2003.

Ce prévisionnel est adopté à l'unanimité.

QUESTION DIVERSE

L'UR peut-elle aider financièrement à la formation en anglais d'un instructeur ?

La réponse est non au niveau de l'UR mais il existe une solution via le FNDS départemental au titre de la formation des cadres sportifs.

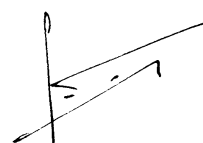
Le Président clôture la séance à 16H40.

Le Président



Claude Abadie

Le Secrétaire Général



François LAGARDE

③

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : Union Aéro-Clubs d'Aquitaine		Exercice N			Exercice (N-1)	
(ne pas reporter le montant des centimes) *		France 1	Exportation 2	Total 3	4	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC		
	Production vendue { biens services* }	FD	FE	FF		
		FG	3 093,36	FH	FI	653,76
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	3 093,36	FK	FL	653,76
	Production stockée*			FM		
	Production immobilisée*			FN		
	Subventions d'exploitation			FO	33 288,72	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de			FP		
	Autres produits (1)			FQ	4 250,15	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)			FR	40 363,80	38 192,63
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS		
	Variation de stock (marchandises)*			FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	11 836,65	
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX		
	Salaires et traitements*			FY		
	Charges sociales			FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions		GA	1 008,56	695,30
				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions		GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions		GD		
	Autres charges			GE	31 337,32	
Total des charges d'exploitation (4) (II)			GF	38 919,12	43 869,27	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	1 444,68	-5 676,64
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*		(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*		(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	1 114,03	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM		
	Différences positives de change			GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO		
Total des produits financiers (V)			GP	1 010,62	1 114,03	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR		
	Différences négatives de change			GS	0,02	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT		
Total des charges financières (VI)			GU	0,02		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	1 010,60	1 114,03
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	2 455,28	-4 562,61

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise		Union Aéro-Clubs d'Aquitaine	
		Exercice N 1	Exercice N - 1 2
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	289,66
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	289,66
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	- 289,66
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	HJ	
Impôts sur les bénéfices *	(X)	HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	41 374,42 39 306,66
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	38 919,14 44 158,93
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)		HN	2 455,28 -4 852,27
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
	(3) dont { - Crédit-bail mobilier - Crédit-bail immobilier	1G	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HP	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	HQ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1H	
	(6 bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	1J	
	(9) Dont transfert de charges	1K	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives <input type="checkbox"/>	HX	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A1	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A2	
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle) :	A3	
	A4		
	A5		
	A6		
	A7		
	A8		
	A9		
	A10		
	A11		
	A12		
	A13		
	A14		
	A15		
	A16		
	A17		
	A18		
	A19		
	A20		
	A21		
	A22		
	A23		
	A24		
	A25		
	A26		
	A27		
	A28		
	A29		
	A30		
	A31		
	A32		
	A33		
	A34		
	A35		
	A36		
	A37		
	A38		
	A39		
	A40		
	A41		
	A42		
	A43		
	A44		
	A45		
	A46		
	A47		
	A48		
	A49		
	A50		
	A51		
	A52		
	A53		
	A54		
	A55		
	A56		
	A57		
	A58		
	A59		
	A60		
	A61		
	A62		
	A63		
	A64		
	A65		
	A66		
	A67		
	A68		
	A69		
	A70		
	A71		
	A72		
	A73		
	A74		
	A75		
	A76		
	A77		
	A78		
	A79		
	A80		
	A81		
	A82		
	A83		
	A84		
	A85		
	A86		
	A87		
	A88		
	A89		
	A90		
	A91		
	A92		
	A93		
	A94		
	A95		
	A96		
	A97		
	A98		
	A99		
	A100		
	A101		
	A102		
	A103		
	A104		
	A105		
	A106		
	A107		
	A108		
	A109		
	A110		
	A111		
	A112		
	A113		
	A114		
	A115		
	A116		
	A117		
	A118		
	A119		
	A120		
	A121		
	A122		
	A123		
	A124		
	A125		
	A126		
	A127		
	A128		
	A129		
	A130		
	A131		
	A132		
	A133		
	A134		
	A135		
	A136		
	A137		
	A138		
	A139		
	A140		
	A141		
	A142		
	A143		
	A144		
	A145		
	A146		
	A147		
	A148		
	A149		
	A150		
	A151		
	A152		
	A153		
	A154		
	A155		
	A156		
	A157		
	A158		
	A159		
	A160		
	A161		
	A162		
	A163		
	A164		
	A165		
	A166		
	A167		
	A168		
	A169		
	A170		
	A171		
	A172		
	A173		
	A174		
	A175		
	A176		
	A177		
	A178		
	A179		
	A180		
	A181		
	A182		
	A183		
	A184		
	A185		
	A186		
	A187		
	A188		
	A189		
	A190		
	A191		
	A192		
	A193		
	A194		
	A195		
	A196		
	A197		
	A198		
	A199		
	A200		
	A201		
	A202		
	A203		
	A204		
	A205		
	A206		
	A207		
	A208		
	A209		
	A210		
	A211		
	A212		
	A213		
	A214		
	A215		
	A216		
	A217		
	A218		
	A219		
	A220		
	A221		
	A222		
	A223		
	A224		
	A225		
	A226		
	A227		
	A228		
	A229		
	A230		
	A231		
	A232		
	A233		
	A234		
	A235		
	A236		
	A237		
	A238		
	A239		
	A240		
	A241		
	A242		
	A243		
	A244		
	A245		
	A246		
	A247		
	A248		
	A249		
	A250		
	A251		
	A252		
	A253		
	A254		
	A255		
	A256		
	A257		
	A258		
	A259		
	A260		
	A261		
	A262		
	A263		
	A264		
	A265		
	A266		
	A267		
	A268		
	A269		
	A270		
	A271		
	A272		
	A273		
	A274		
	A275		
	A276		
	A277		
	A278		
	A279		
	A280		
	A281		
	A282		
	A283		
	A284		
	A285		
	A286		
	A287		
	A288		
	A289		
	A290		
	A291		
	A292		
	A293		
	A294		
	A295		
	A296		
	A297		
	A298		
	A299		
	A300		
	A301		
	A302		
	A303		
	A304		
	A305		
	A306		
	A307		
	A308		
	A309		
	A310		
	A311		
	A312		
	A313		
	A314		
	A315		
	A316		
	A317		
	A318		
	A319		
	A320		
	A321		
	A322		
	A323		
	A324		
	A325		
	A326	</	

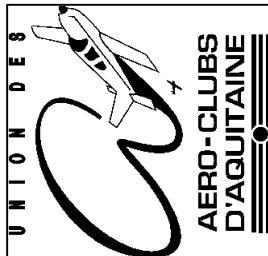
Déclaration souscrite en		Exercice N, clos le					
EUROS							
		Brut	Amortissements, provisions	Net	Net		
		1	2	3	4		
Capital souscrit non appelé (0)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	AC			
		Frais de recherche et développement	AD	AE			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG			
		Fonds commercial (1)	AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO			
		Constructions	AP	AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	6 582,89	5 376,86	2 949,90
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	Participations évaluées selon la méthode de mise en	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV			
		Créances rattachées à des	BB	BC			
		Autres titres immobilisés	BD	BE			
Prêts		BF	BG				
Autres immobilisations financières*		BH	BI				
TOTAL (I)		BJ	BK	6 582,89	5 376,86	2 949,90	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières,	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur	BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	8 486,69	8 486,69	3 865,06
		Autres créances (3)	BZ	CA			
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD	CE		
Disponibilités	CF		CG	33 154,84	33 154,84	36 886,49	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI				
	TOTAL (II)	CJ	CK	41 641,53	41 641,53	40 751,55	
	Charges à répartir sur plusieurs exercices* (III)	CL					
	Primes de remboursement des obligations (IV)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (V)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (0 à V)		CO	1A	6 582,89	47 018,39	43 701,45	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières		(3) Part à plus d'un an :			
CP		CR					
Clause de réserve de propriété :*		Stocks :		Créances :			

②

BILAN -- PASSIF avant répartition

Désignation de l'entreprise		Union Aéro-Clubs d'Aquitaine		
		Exercice N 1	Exercice N - 1 2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)	DA		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	31 914,91	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3) (4) EJ	DF		
	Autres réserves	DG		
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	2 455,28	
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	34 370,19	31 914,93
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (5)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (6)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (7) EI	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	12 648,20	11 786,55
	Dettes fiscales et sociales	DY		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (5)	EB		
TOTAL (IV)	EC	12 648,20	11 786,55	
	Écarts de conversion passif* (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	47 018,39	43 701,48
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Écart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3) Dont réserve réglementée des plus-values à long terme*	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

BUDGET PREVISIONNEL 2003



CHARGES

Fonctionnement	4 700,00 €
Réunions CD	1 900,00 €
Frais de représentation	1 000,00 €
Assemblée Générale U2A (Périgueux)	300,00 €
Assemblée Générale FNA (Paris)	1 500,00 €
Coupees & récompenses	1 500,00 €
Org. Epreuves Fédérales	6 230,00 €
Aides aux pilotes	1 860,00 €
Sélection circuit régional (Léognan)	1 220,00 €
Pilotage de Précision (Royan)	1 220,00 €
Rallye (Moissac)	1 380,00 €
Tour Aérien	3 050,00 €
Voltigeurs	4 500,00 €
Aérojeunes - Aide BIA	1 500,00 €
CONFOREXPO	500,00 €
Réunions des Clubs	1 500,00 €
Formation Cadres sportifs	280,00 €
Divers	1 760,00 €
Amortissements	35 900,00 €
TOTAL CHARGES	35 900,00 €

PRODUITS

Quôte part FNA	24 800,00 €
Cotisations Clubs	4 150,00 €
Subventions	6 000,00 €
FND'S	950,00 €
Placements Financiers	
TOTAL PRODUITS	35 900,00 €

Notes sur les Aides aux pilotes :

- 1 - Sélection Tour Aérien : 155 € par pilote pour 12 pilotes, sinon budget divisé par le nombre de participants UAA.
- 2 - Tour Aérien : 230 € par pilote pour 6 pilotes, sinon budget divisé par le nombre de participants UAA.
- 3 - Pilotage de Précision Régional : 0,25 €/km AR terrain départ-terrain épreuve, + 45 €/heure de compétition, dans la limite du budget prévu.
- 4 - Pilotage de Rallye Régional : 0,25 €/km AR terrain départ-terrain épreuve, + 76 €/heure de compétition, dans la limite du budget prévu.